

Publié le 26 août 2013

## Energie verte et équitable : Une Epl comme levier à Angers

La Sara s'est engagée à Angers, via une SAS dédiée, dans une opération originale de valorisation de la biomasse. Elle assure aujourd'hui aux usagers des tarifs énergétiques parmi les plus bas de France dans une logique de développement durable, tout en faisant émerger une filière bois créatrice d'emplois.



C'est une opération qui fera sans doute référence dans l'hexagone. La Sem [Sara](#) a mis en avant ses 35 ans d'expérience, son réseau de contacts avec les institutions publiques et les professionnels privés, et un projet cohérent de production d'énergie propre, pour permettre à une usine de cogénération biomasse performante de voir le jour dans l'agglomération d'Angers. Conséquence : les habitants du quartier de la Roseraie où l'enjeu social est important, qui bénéficiaient d'un tarif de l'énergie privilégié grâce à la chaleur produite par une usine d'incinération condamnée à disparaître, ne verront pas d'augmentation de prix au cours des prochaines années, voire une diminution. Le réseau a même été étendu pour atteindre les 29 kilomètres. Près de 14 000 équivalents logements en bénéficient désormais, soit le quart de la population d'Angers.

Rien n'était pourtant gagné d'avance. Avec un apport de seulement 750 k€, la Société d'économie mixte a réussi l'exploit de trouver les 50 millions d'euros de financements nécessaires, à un faible taux d'intérêt, auprès de la Caisse des dépôts (prêt renouvellement urbain de 28 M€ sur 19,3 ans), et du Crédit agricole via la Banque européenne d'investissement (prêt de 14 M€ sur 12 ans). Le projet a également bénéficié de 7 M€ de subventions du Fonds chaleur. La solidité du dossier,

l'engagement d'achat de l'électricité par EDF, et la garantie de la Ville, l'ont emporté sur la frilosité des banques.

### **Une opération porteuse d'emploi**

« Les gains financiers ont été répercutés intégralement sur la facture des abonnés et notamment des bailleurs sociaux », confirme Jean-Charles Maria, directeur général de la Sara, actionnaire majoritaire de BRE (Biowatts Roseraie Energie), SAS dédiée, spécialement créée fin 2012. La Sem angevine affirme également dans cette opération son rôle d'Entreprise publique locale, qui permet à la collectivité locale de garder le contrôle de cet outil de production, et « apporte une transparence et la garantie de l'intérêt général pendant les 20 ans à venir ».

Le principe utilisé par la Sara pour la production d'énergie, la cogénération, consiste à créer simultanément de l'électricité verte et de la chaleur, à partir de déchets de bois locaux inutilisés jusqu'à présent. BRE porte les financements, vend les 50 millions de kWh électriques à EDF, et fait exploiter les équipements par le spécialiste en services énergétiques Dalkia, autre actionnaire de la SAS (20% du capital) avec la Sem de logements [Soclova](#) (27 %). « En plus de la création de 31 emplois directs pour l'usine de cogénération, le projet permet le développement d'une filière régionale d'approvisionnement en bois », ajoute Jean-Charles Maria. Environ 90 000 tonnes de plaquettes par an seront destinées à la chaufferie.

Cette production d'énergie verte et équitable prend toute sa place dans l'opération de renouvellement urbain également menée par la Sara dans le quartier de la Roseraie. L'ancienne Zup en danger de paupérisation est entrée depuis 2010 dans une nouvelle dynamique, que renforce aujourd'hui encore un peu plus la nouvelle usine de cogénération biomasse.

Par Marie-Anne RAMAZZINA